

**Colloque international**  
**“Linguistique de la définition : formes, textes, discours”**

**Organisée par l'équipe « Linguistique de l'énonciation »**  
**du Laboratoire CNRS BCL, UMR7320**  
**Université Nice Côte d'Azur**  
**MSHS Sud-Est**

Dans la lignée des deux journées d'étude qui se sont déroulées à Nice en octobre 2015 et en décembre 2019, l'équipe “Linguistique de l'énonciation” du laboratoire « Bases, Corpus, Langage » organise un colloque qui vise à faire le point sur la définition en tant qu'objet linguistique. Il se tiendra à Nice les **27 et 28 mai 2021**, à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société.

La première journée (« La définition pour quoi faire ? ») se centrera sur les enjeux pragmatiques de la définition, dans une tradition déjà bien ancrée de notre laboratoire<sup>1</sup> ; la deuxième (« La définition dans l'Antiquité ») explorera la tradition gréco-latine du phénomène. Le colloque à venir propose une perspective plus englobante et se donne pour objectifs d'aborder la définition dans toutes ses dimensions linguistiques, de ses marqueurs formels jusqu'à ses fonctionnalités discursives. On se penchera donc sur des objets légèrement différents selon le prisme choisi : l'énoncé définitoire et ses marques, l'énonciation définitoire et ses jeux de points de vue, le texte définitoire et ses rapports à la cohésion et la cohérence, l'acte définitoire et ses effets pragmatiques, et éventuellement les relations à l'œuvre entre ces différents niveaux.

La réflexion pourra porter aussi bien sur des corpus écrits (politique, juridique, religieux, médiatique, scientifique, littéraire...) que sur des corpus oraux, monologiques ou dialogaux et pourra s'ouvrir à d'autres langues que le français.

**Axes :**

**Prérequis :** la délimitation du corpus retenu incluant nécessairement une réflexion sur les délimitations de la définition, son identification, cette réflexion pourra donner lieu à une communication à part entière.

Hormis cette possibilité, les propositions illustreront les 3 directions qui suivent, sachant que leurs frontières ne sont toutefois pas étanches : à titre d'exemple, si c'est l'approche de la définition en tant que figure qui est retenue, la réflexion peut mobiliser simultanément les 3 axes.

**1. Les marques et les opérations linguistiques mises en jeu dans la définition**

L'identification d'un corpus d'occurrences suppose naturellement une réflexion sur les marques plus ou moins repérables de la définition.

---

<sup>1</sup> Voir notamment *Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*, dir. Anna Jaubert, Juan Manuel Lopez, Sophie Marnette, Laurence Rosier et Claire Stolz, Louvain, Academia, *Au cœur des textes*, 2011 ou *Les registres : enjeux stylistiques et visées pragmatiques, Hommage à Anna Jaubert*, Louvain, Academia, *Au cœur des textes*, dir. Lucile Bordes et Geneviève Salvan, 2008.

-Y a-t-il des marques lexico-grammaticales spécifiques ou des formes prototypiques de la définition, selon que l'activité définitoire est d'ordre métalinguistique ou épilinguistique ? Au contraire, l'énoncé définitoire repose-t-il sur une combinaison ou une convergence de marques ? Par exemple, dans quels cas une structure attributive ou une structure appositive deviennent-elles des définitions ?

- Quels rapports la définition entretient-elle avec les marques de la généralité, les formes métalinguistiques comme l'autonymie, le lexique de la nomination comme *appeler X un N* ?

- (marques nécessaires mais non suffisantes ?) Quelles frontières (souvent ténues), la définition entretient-elle avec des opérations voisines comme la nomination et la dénomination, la caractérisation, l'identification ?

## 2. Les enjeux énonciatifs de l'activité définitoire

- Quels jeux de points de vue sont à l'œuvre dans l'énonciation définitoire ?
- Qu'est-ce que la définition nous dit du définisseur, de sa culture, de ses choix, de son idéologie, de son intention, de son ethos ? pourquoi ? comment ?
- L'activité définitoire s'exerce-t-elle en interaction (avec négociation/ co-construction) ou bien s'agit-il d'une activité monologique ?

## 3. Les enjeux textuels et génériques de la définition

- Quels sont les critères qui peuvent justifier le bornage textuel et l'empan de la définition ?
- Quelles relations l'énoncé définitoire entretient-il avec les autres structures textuelles ?
- Quelles relations la définition entretient-elle avec la notion de figure/ les figures ?
- Quelles relations la définition entretient-elle avec les genres (genres littéraires ou non-littéraires ; genre écrit/oral) ?
- Dans quelle mesure la définition est-elle conditionnée, structurée par le choix du genre ?

## Bibliographie indicative

Beaujot Jean-Pierre, « Le travail de la définition dans quelques maximes de La Rochefoucauld », *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris, Vrin, 1984, p. 95-99.

Calas Frédéric et Garric Nathalie, « La définition comme procédé discursif satirique dans les *Lettres Persanes* de Montesquieu », *Autour de la définition, Publifarum*, n° 11, 2010 ([http://publifarum.farum.it/ezone\\_articles.php?id=135](http://publifarum.farum.it/ezone_articles.php?id=135)).

Cusin-Berche Fabienne, « Définition », in *Dictionnaire d'analyse du discours*, dir. Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, Paris, Seuil, 2002, p. 156-158.

Doury Marianne et Micheli Raphaël, « Enjeux argumentatifs de la définition : l'exemple des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe », *Langages*, 2016, n° 204, p. 121-138.

Dufour Françoise, « Reformulation métalinguistique et re-catégorisation du référent : du progrès civilisateur au développement », *L'acte de nommer, une dynamique entre langue et discours*, Paris, Sorbonne nouvelle, 2007, p. 165-176.

Escoubas Benveniste Marie-Pierre, « La définition dans le texte économique écrit de vulgarisation savante - première partie », *Autour de la définition, Publifarum*, n° 11, 2010.

Julia Catherine, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001.

Kleiber Georges, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 2001, n° 36, p. 21-41.

Martin Robert, « La définition "naturelle" », in *La définition*, Paris, Larousse, 1990, p. 86-96.

Molinié Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de poche, 1982.

Montagne Véronique, « Formes et usages de la définition dans le discours politico-religieux de la fin du XVIème siècle », *Le Français Moderne, - Revue de linguistique Française*, CILF, 2018, p. 147-162.

Mortureux Marie-Françoise, « Paradigmes désignationnels », in *Semen*, n° 8, 1993 (<http://semen.revues.org/document4132.html>. 1993).

Plantin Christian, « L'argumentation dans la définition », *Essais sur l'argumentation*, Paris, Kimé, 1990, p.255 *sqq.*

Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie, *Traité de l'argumentation*, Presses de l'Université de Bruxelles, 1958.

Pernot Laurent, *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le livre de poche, 2000.

Riegel Martin, « La définition, acte du langage ordinaire – De la forme aux interprétations », *La définition*, Paris, Larousse, 1990, p. 97-117.

Sambre Paul, *Émergence et conceptualisation de la définition en langue naturelle. Une étude de cas sur Internet en néerlandais et en français*. Thèse de doctorat, Département de Linguistique, Université Catholique de Louvain (KUL), 2005.

Sambre Paul, « Être dans tous ses états : Vers une description conceptuelle du verbe être dans la définition en langue naturelle », *Cognitextes*, vol. 1, 2007, <https://doi.org/10.4000/cognitextes.120>.

Steuckardt Agnès, « Présentation », *Le mot et sa glose*, dir. Steuckardt A. et Niklas-Salminen A., Coll. Langues et langage, n° 9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 5-17.

Traverso Véronique et Greco Luca, « L'activité de définition dans l'interaction : objets, ressources, formats », *Langages*, 2016, n° 204, p. 5-26.

## **Langue du colloque: le français**

**Proposition de communication :** le comité scientifique attend 1 page A4 maximum, avec une courte notice bio-bibliographique avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à [Veronique.MONTAGNE@univ-cotedazur.fr](mailto:Veronique.MONTAGNE@univ-cotedazur.fr).

### **Comité scientifique :**

Marc Bonhomme (Université de Bern)

Anna Jaubert (Université Côte d'Azur)

Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège)

Alice Krieg-Planque (Université Paris Est-Créteil)

Véronique Montagne (Université Côte d'Azur)

Alain Rabatel (Université Lyon I)

Laurent Rouveyrol (Université Côte d'Azur)

Geneviève Salvan (Université Côte d'Azur)

Paul Sambre (Université de Louvain)

Véronique Traverso (Université Lyon II)

Marie-Albane Watine (Université Côte d'Azur)